34e ANNEE N° 2679 PARAIT LE SAMEDI 25 AOUT 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence Havas*, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne)..... 0,50

Commerciales (la ligne) 0.60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

L'EMIGRATION

La question de l'émigration était capitale, pour une série de peuples, dans les années immédiatement antérieures à la guerre.

Il était important, pour certaines contrées d'expédier leur trop plein de population, de façon à éviter que le chomage ne devint trop menaçant.

Il était important pour d'autres contrées de recevoir ce trop plein, parce qu'elles n'avaient pas assez de bras pour le service de leur industrie et de l'agriculture.

On avait pourtant remarqué déja, dans la phase 1910-1913, que les émigrants des grands Etats manufacturiers de l'Europe occidentale et centrale — l'Angleterre et l'Allemagne — étaient moins nombreux.

C'est que, grâce au développement des usines à l'intérieur de ces Etats, des portions nouvelles de la population trouvaient à occuper leur activité.

Aussi l'émigration était-elle surtout croissante dans les pays agricoles ou d'industrie médiocre, tels que l'Italie, l'Autriche, la Hongrie, la Russie, les royaumes balkaniques.

On avait constaté aussi que les Etats-Unis, qui avaient été longtemps le grand champ de l'immigration, fermaient leurs portes par des mesures restrictives. D'un côté, ils ne tenaient plus à augmenter leur peuplement industriel. De l'autre, ils ne se souciaient pas de donner libre accès aux immigrants latins et slaves qui leur semblaient de moins bonne qualité que les Germains, les Anglo-Saxons et les Scandinaves.

Cependant plus de 4.300.000 personnes, en 1913, avaient quitté leur pays d'origine pour aller s'établir ailleurs, et là-dessus l'Union américaine avait reçu 1.200.000 hommes et femmes : ce qui constituait encore un total appréciable.

Mais pendant la guerre, tout naturellement, ces transferts de population se réduisirent très sensiblement.

D'une part, la majorité des Etats européens étaient entrés dans la lutte et mobilisaient tous les hommes capables de porter les armes.

D'une autre part, les voyages étaient devenus difficiles et périlleux.

En 1918, l'Amérique n'absorbait plus que 118 personnes.

Et il s'en faut de beaucoup aujourd'hui que les chiffres d'autrefois aient été atteints à nouveau.

En 1921, 1.155.000 émigrants ont été recencés, et en 1922, presque partout, la diminution s'est accentuée puisqu'on est tombé à 965.000

Si l'on envisage l'immigration dans les contrées des autres continents, l'Angleterre venait en tête, l'an dernier, avec 174.000 personnes.

L'Italie suivait avec 121.000.

L'Allemagne qui, jadis, fournissait les travailleurs par centaines de milliers à l'Union, au Mexique, au Brésil, à l'Urugay, ne s'inscrivait plus que pour 3.600.

C'était à peu près aussi le chiffre de la Pologne.

Quant à la Hollande, elle ne donnait qu'un chiffre insignifiant.

Mais, à côté de l'émigration à destination du nouveau monde, il en est une autre à destination de notre Continent lui-même.

Ici le grand pays d'immigration est la France.

Elle recevait 24.000 personnes en 1921, 182.000 en 1922 et celles-ci viennent aussi bien d'Italie et de Tchéco-Slovaquie que de Pologne.

On évalue maintenant à 100 mille le total des Polonais qui travaillent soit dans les houillères du Nord et du Pas-de-Calais, soit dans les minières de fer de Lorraine.

C'est dire que les courants se sont déplacés.

L'Allemand s'est assez peu expatrié de 1918 à 1921, mais au fur et à mesure que le mark baissait et que la misère grandissait, il émigrait davantage.

Les quatre trimestres de 1922 ont fourni les chiffres suivants: 4.000, 7.050, 12.000, 13.000.

Il se peut d'ailleurs que demain ces chiffres soient de beaucoup dépassés, si le chômage s'aggrave dans le Reich.

Il est probable aussi que les Anglais émigreront davantage si le gouvernement ne réussit pas à comprimer le contingent des sans-travail.

Si la crise de chômage s'atténue outre-Atlantique, nous verrons l'Union rapporter celles de ses lois qui étaient destinées à restreindre l'immigration. Déjà là-bas les Etats de l'est incitent le Gouvernement à conférer des facilites à l'importation de la main-d'œuvre anglo-saxonne et germaine, qui est tout particulièrement désirée.

Rien ne prouve qu'en 1925 ou 1926 nous ne reverrons pas les grandes émigrations d'avant 1914.

Mais il serait illusoire de faire à ce propos des pronostics même approximatifs, car dans la phase de déséquilibrement et de désordre où se trouve le monde, alors que des à-coups formidables peuvent se produire à chaque instant, on se rendrait ridicule à vouloir prophétiser.

Victor VIVIER.

Du *Progrès Civique.*

LE COLLEGE

Il est opportun, au moment où un nouveau Principal prend la direction du Collège, de répondre aux critiques dont cet établissement universitaire est trop souvent l'objet et de montrer l'importance de son rôle dans l'éducation sociale de la jeunesse.

Ce que l'on reproche au Collège peut se résumer en deux propositions que l'on affecte de croire évidentes et qui ne sont que spécieuses : 1° le collège n'est qu'une fabrique de rares bacheliers, sans utilité pour la masse populaire ; 2° il renferme une si forte proportion d'élèves de l'enseignement primaire que son caractère scolaire en est presque effacé. Bien entendu, de ces deux propositions érigées en prémisses on tire cette conclusion que le Collège devrait être transformé en école primaire supérieure.

* * *

Il est vrai que le Collège prépare au baccalauréat lorsqu'il y a des élèves dans les hautes classes, mais il n'est pas vrai que ce soit là sa fonction unique ou même sa fonction essentielle ; son véritable office est de munir l'enfant d'un savoir approprié à sa future profession et de principes rationnels propres à le diriger dans la vie privée et publique.

C'est pourquoi, il n'est pas absolument nécessaire, pour profiter des avantages de l'enseignement secondaire, de passer une grande partie de sa jeunesse sur les bancs du Collège ; on y entre et on en sort à son gré, selon la nature de ses besoins intellectuels ou selon ses capacités financières ; le futur bâchelier s'y attarde longuement jusqu'à la conquête de son diplôme ; le futur cultivateur y fait un séjour plus court, jusqu'à ce qu'il se sente suffisamment instruit ; ni l'un ni l'autre n'y perdent leur temps.

Il est également vrai que le Collège possède des classes primaires très peuplées, mais ce fait ne constitue ni une contradiction ni une anomalie ; l'enseignement primaire est au Collège ce que la pépinière est à la forêt, ce que le vivier est au fleuve : un moyen pratique de repeuplement.

Environné d'écoles rivales ou indifférentes, le collège a le droit de se défendre contre les moindres causes de dépérissement et d'instituer, à cet effet, dans le cadre de son organisation, les cours susceptibles de développer sa prospérité.

* * *

Ce qu'il faut souhaiter, ce n'est pas la transformation du Collège en une école primaire supérieure dont l'horizon est plus limité, c'est la fréquentation du Collège, non plus par une minorité de jeunes gens appartenant à des familles aisées mais par la plupart des enfants du peuple afin que, dans ce siècle d'égalité, nul ne soit privé d'une occasion de porter sa valeur personnelle à la plus haute puissance et surtout d'acquérir ce

© VILLE DE SISTERON

qu'il y a de meilleur dans l'éducation universitaire, à savoir l'esprit de sociabilité sans lequel la vie humaine se déroule dans une atmosphère d'inquiétude.

Observez les hommes qui ont suivi les cours du Collège, chez la plupart, même chez les plus rebelles à l'effort intellectuel, vous trouverez une disposition à la douceur, à l'indulgence, à la cordialité qui rend leur commerce extrêmement agréable et qui conspire en faveur de l'harmonie sociale.

Dans la conversation, ils sont simples, sans prétention, ils ne parlent que pour exprimer ce qu'ils pensent non pour étonner ou humilier, pleins d'égards pour les susceptibilités de l'amour propre, ils se gardent de combattre ouvertement les opinions excessives ou erronées qu'ils préfèrent ruiner par la plaisanterie spirituelle ou par la persuasion amicale ; ils aiment à effleurer les questions plutôt qu'à les approfondir pour laisser à leurs interlocuteurs le plaisir d'achever leur pensée ou de la contredire. Il en résulte qu'on se plaît en leur compagnie, qu'on les quitte à regret, qu'on les revoit avec joie, qu'on désire pénétrer chaque jour plus loin dans leur intimité.

En politique, leur activité change d'objet sans changer de principes ; naturellement hostiles à la tyrannie ils aiment le régime qui assure aux individus la plus grande somme de bien être et de tranquillité. Volontiers, ils font crédit à la libre expression des théories nouvelles dans lesquelles ils ne voient que des jeux de la pensée ou des manières de voir sincères mais provisoires ; amis du progrès, ils croient que la paix est sa condition nécessaire, et, ils s'efforcent de l'obtenir en prêchant le renoncement aux ambitions qui divisent et aux haines qui détruisent.

S'ils avaient dans l'Etat l'influence décisive, ils multiplieraient les Collèges au lieu d'en réduire le nombre, ils relèveraient ceux qui chancellent sous le poids des ans, ils les reconstruiraient sur des plans dignes de leur haute destination pour qu'ils n'excitent plus la pitié des étrangers, et, pour assurer leur sauvegarde contre l'esprit de nouveauté, ils les placeraient sous la protection des grandes intelligences qui ont voulu rendre l'humanité plus heureuse en la rendant plus humaine.

SPECTATOR.

Foire de Lavande à Digne

Sous l'égide de l'Office régional agricole du Midi, l'Office départemental agricole des Basses-Alpes, fortement encouragé par le succès obtenu l'année dernière par la foire de la lavande qui s'est tenue à Digne le 7 octobre, prépare à nouveau dans la même ville, pour le 6 octobre prochain, une quatrième foire d'échantillons qui a pour but : l'élargissement des débouchés, la création de nouvelles relations, la stabilisation et la régularisation du marché de l'essence de lavande, en mettant les producteurs et les distillateurs en relations directes avec les acheteurs de l'ancien et du nouveau continent.

Cette importante manifestation agricole est ouverte à tous les syndicats et à tous les producteurs d'essence de la région du Midi sans distinction de département. Ils pourront exposer et vendre individuellement ou en association.

La date de la foire est celle où généralement se fixent les cours de l'essence. Etant donné les conditions actuelles du marché, les producteurs ont tout intérêt à venir y participer, pour bénéficier de l'heureuse influence qu'une manifestation aussi importante ne manquera pas d'exercer sur les cours et la reprise des affaires.

Les principaux acheteurs de France et d'Amérique y seront conviés personnellement, ainsi que les nombreuses personnalités du monde agricole, commercial et scientifique qui s'intéressent à l'industrie de la lavande.

L'Office fera analyser gratuitement les essences des exposants. Il leur suffira pour cela d'adresser au Directeur intérimaire des Services agricoles à Digne un échantillon de 70 grammes d'essence avant le 15 septembre dernier délai ; après cette date aucun échantillon ne sera accepté. Cet envoi devra être accompagné des noms, prénoms et adresse du producteur, de l'importance du lot, d'un certificat du maire de leur commune attestant leur qualité et l'origine de l'essence produite et de tous renseignements de nature à établir un catalogue général des échantillons exposés, afin de documenter les acheteurs éventuels.

Afin de faciliter les travaux de préparation de la foire. MM. les producteurs sont invités à adresser leurs échantillons d'essence le plus tôt possible.

Un réglement détaillé fixera ultérieurement les détails de l'organisation de la foire.

A la foire de la lavande sera annexée une exposition de produits bas-alpins, tels que : miel et ses dérivés (à l'exclusion des ruches) plantes médicinales, pruneaux effleuris et pistoles, pâtés de grives et de gibier divers, truffes et morilles en conserves, champignons secs et amandes.

Les prsducteurs qui désirent exposer dans cette catégorie devront adresser leur demande à la Direction des Services agricoles avant le 15 septembre, en indiquant leurs noms, prénoms, adreese, nature des produits exposés et l'emplacement qui leur sera nécessaire.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à l'Office départemental agricole des Basses-Alpes, 9, rue Colonel Payan à Digne.

Echos de la Semaine

Par arrêté municipal, les chiens ne sont autorisés à errer dans les rues que muselés. Cette mesure ne s'applique pas aux belles-mères reconnues atteintes de la rage par le service de santé.

* * *

Il a plu et tonné abondamment pendant une matinée ; les arrosants du canal de Sisteron ont décidé de feter cet évènement extraordinaire en faisant dire une messe solennelle à la chapelle du Signavous. Le balayeur municipal remplacera le sacristain paroissial.

* * *

Le café de la Baume dénommé Villa Louise change de direction sans changer de caractère ; il demeure ouvert le jour et surtout la nuit aux veufs inconsolés et aux maris malheureux. Eau et gaz à tous les étages.

* * *

Le groupe des inquiets dont l'âge moyen varie entre 20 et 30 ans a décidé de représenter dans les rues de la ville une chasse au voleur en plusieurs épisodes ; deux citoyens de Bayons ont promis leur concours à condition que l'usage des instruments tranchants soit autorisé.

La Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen est en voie de formation ; pour montrer son indépendance de la politique, prononcera-t-elle l'exclusive contre les citoyens qui briguent un mandat électif ?

* * *

Le syndicat des chasseurs sisteronnais avait promis à Saint-Hubert de célébrer l'ouverture de la chasse par une formidable hécatombe du gibier à poil et à plume.

Il a tenu parole puisque dans la soirée du 15 août il déclara au bureau de la rue de Provence le meurtre de deux merles blancs et à celui de la Saunerie la capture de trois lapins de garenne et de six pigeons pattus.

Chronique Locale

SISTERON

Un Joli geste

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que les Touristes des Alpes allaient le dimanche suivant fêter leur président d'honneur M. Bertin.

Pour les remercier de cette aimable attention, M. Bertin vient de verser à la caisse de la musique la somme de 100 francs.

Tous nos remerciements pour ce beau geste.

— o —

Foires. = Lundi prochain, à Sisteron se tiendra la foire de la St-Barthélemy la plus importante de toutes les foires.

— Il est rappelé à MM. les agriculteurs que la foire de semences se tiendra le 1° septembre dans la salle du théâtre municipal à Digne.

Les échantillons destinés à être exposés seront reçus à la Direction des services agricoles jusqu'au 28 aout dernier délai.

Vérification des poids et mesures. — Les intéressés sont avisés que M. le vérificateur des poids et mesures opérera à la mairie les 29, 30 et 31 courant de 2 h. à 5 h. du soir la vérification des instruments de pesage et mesurage.

Les matinées seront consacrées à la vérification à domicile.

Avis. — M. le Maire porte à la connaissance de ses administrés que le prix du pain est fixé à 1 fr. 10 à partir d'aujourd'hui samedi.

Avis aux Réservistes

L'article 58 de la loi du 1er avril 1923 accorde à tout réserviste le bénéfice d'une bonification de deux classes pour chaque enfant vivant et prévoit en outre le passage dans la 2° réserve, des réservistes pères de quatre enfants vivants et l'affectation à la dernière classe de la 2° réserve, des réservistes pères de six enfants vivants.

Pour pouvoir bénéficier sans délai de ces dispositions, les réservistes des classes 1921 à 1895 pères de famille, devront se présenter munis de leur livret militaire, à la mairie leur domicile ou résidence entre le août et le 5 septembre 1923 pour faire une déclaration relative à la situation de famille.

Par la suite, à chaque naissance d'enfant, comme aussi dans le cas mariage avec une femme ayant enfants d'un premier lit l'homme la disponibilité et des réserves de réclamer de la mairie que sa nouvelle situation de famille soit signalée au Recrutement.

Foire de la Saint-Barthélemy

AVIS. — M. A. INNOCENTI fabricant de chapeaux à Digne l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que lundi à l'occasion de grande foire il fera dans sa succursale de Sisteron, rue Mercerie, face la coopérative, une *grande vente de fin de saison*, en chapeaux pour hommes et dames avec grand rabais.

Un banc de vente sera également installé en face la gendarmerie tout sera vendu à prix réduit.

Canal de Sisteron

Vu la grande sécheresse persistante et le manque d'eau en résultant, la Commission syndicale du canal de Sisteron informe les propriétaires arrosants qu'à dater de ce jour il est expressément interdit, sous peine de procés-verbal, le jour comme la nuit d'arroser autre chose que les légumes. L'arrosage des prés, vignes, jardins, etc., est formellement interdit.

—o—

AVIS. — Madame BERGER, ex-gérante du magasin *Paris-Modes* à l'honneur d'informer son aimable clientèle qu'elle ouvre un SALON DE MODES, 12, place du marché au premier étage.

Voir notre choix de feutres

—o—

Nous recevons avec prière d'insérer l'avis suivant dont nous respectons la forme :

Avis au Public

La publication faite le 15 août au soir au sujet d'un petit incident avec *l'Orchestre du Boumas* ou soi-disant j'aurai prononcé des paroles grossières contre mes clients sisteronnais : *A cela je donne un démenti le plus formel.* Car on a besoin de tout le monde pour travailler et pour vivre.

Il est vrai que mes intérêts passent avant toute chose et ce n'est pas par une cessation de bal momentanée qu'il faut déformer une discussion futile. Au contraire, je remercie tous les clients de mon établissement, je suis toujours prêt à les recevoir quand ils voudront venir me voir et leur être utile si possible.

A ce jour l'incident est clos.

Le Directeur de l'Eldorado
RICOU.

Avis. = La Société des Forces Motrices de la Durance informe le public que la chasse est interdite dans ses domaines de Mételine et de Chantereine. Des procés-verbaux seront dressés aux contrevenants.

Sacs à main et barrettes, dernière nouveauté, en vente à la librairie Lieutier.

© VILLE DE SISTERON

A VENDRE : Grande lapinière à six compartiments pouvant servir pour volailles. S'adresser au bureau du journal.

DEPOT DE

Machine à Ecrire "Underwood"

portative

ACCESSOIRES ET RUBANS

En vente à l'imprimerie-librairie P. Lieutier, 25, rue Droite, Sisteron.

A VENDRE

FUSIL à deux coups, Hamerless, calibre 16, état de neuf. S'adresser au bureau du journal.

On demande une **bonne**, sérieuse. S'adresser à M. le Principal du Collège.

ON DEMANDE **trois pièces** pour Bureau, à la Saint-Michel. Faire offre au bureau des Ponts-et-Chaussées.

A LOUER

pour Boucherie

MAGASIN ayant servi longtemps de boucherie.

S'adresser au bureau du journal.

A Vendre ou à Louer

MAISON

située rue Droite, servant actuellement au commerce de la boulangerie mais pouvant servir à tout usage ; composée de sous-sol, magasin au rez-de-chaussée, 1er, 2e et 3e étages. Cette maison possède 2 ouvertures.

Pour renseignements s'adresser à l'imprimerie Pascal Lieutier, Sisteron

---

ETAT-CIVIL

du 17 au 24 Août 1923

NAISSANCES

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Néant.

Décès

Adèle-Rosalie Cler, 67 ans, rue de Provence.
Marius-Auguste Canton, 47 ans, aux Combes
Henri-Michel Javel, 70 ans, Bourg-Reynaud.
Claire-Pauline Andrieux, veuve Latil, 78 ans, rue de Provence.

COMMUNE DE NOYERS

Fête Patronale

des **1, 2, 3 et 4 septembre** 1923

Samedi 1er. — A 18 h. : Illuminations, retraite aux flambeaux

Dimanche 2. — A 6 h. : salves d'artillerie, réveil en fanfare ; à 14 h. ouverture du bal, avec grand orchestre ; à 20 h. retraite aux flambeaux, reprise du bal, fête de nuit, jet de confetti.

Lundi 3. — A 14 h. : Reprise du bal ; à 15 h. courses diverses : 1° course de bicyclettes, 1° prix, 20 fr. 2e prix, les entrées fixées à 1 fr. ; 2e course de jeunes gens de 15 à 18 ans, prix 10 fr. ; 3e course de cadets de 10 à 15 ans, prix 5 fr. ; 4e course de fillettes de 10 à 15 ans, prix 5 fr.

Mardi 4. — Grand concours de boules ; prix 100 fr. plus les entrées fixées à 3 fr. par joueur. Les équipes seront de 3 joueurs. Se faire inscrire à la mairie avant 10 heures une partie devant être jouée avant midi.

Deuxième concours de boules, dit : Prix de consolation, prix 50 fr. plus les entrées fixées à 2 fr. par joueur, les équipes seront également de 3 joueurs. Ce concours commencera à 14 heures, où les équipes perdantes de la première partie pourront prendre part.

La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Maire : M. BLANC.

Etude de **Me LABORDE**, notaire à **St-Geniez** (B.-A.)

Vente de Fonds de Commerce

Premier Avis

Suivant acte reçu par **Me Laborde**, notaire à Saint-Geniez, le vingt-un août mil-neuf-cent-vingt-trois, Madame Louise **Michel** et Monsieur Baptistin **Corradi**, époux, cafetiers, demeurant à Sisteron, ont vendu à personne désignée dans l'acte, le fonds de commerce de cafetier exploité à Sisteron, faubourg la Baume, quartier de Devant-Ville, dans un immeuble appartenant à Monsieur Maurice Consolin.

Opposition dans les dix jours de la seconde insertion en l'étude de **Me Laborde**, domicile élu.

Pour la première insertion,
LABORDE, notaire.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

LA GUERISON Certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse compression souple **M. GLASER** pelote à le grand *spécialiste de Paris, 44, Boulev. Sébastopol, (anciennement No 63)*. Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps médical assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

En voici des preuves :

Nous autorisent à publier leur nom :

M. Constantin Louis Sicard, à Jonquières-St Vincent (Gard) hernie guérie.

M. Bertrand M. viticulteur à Grillon (Vaucluse)

M. Garnodier à Sarras (Ardèche) Hernie guérie.

M. Gauthier J. route du Teil, Montélimar Drôme) hernie guérie ;

M. Taro L. 2 rue Smolet à Nice (A.-M.) hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils. Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à FORCALQUIER, 20 août, de 8 h. à 3 h. Hôtel des Lices.

à DIGNE, samedi 25 et dimanche 26 août Hôtel Boyer-Mistre.

à **SISTERON**, 27 août, Hôtel des Acacias.

VARICES - OBESITE

Matrice, Déplacement des Organes

TRAITE de la HERNIE - BROCHURE des BAS à varices et Ceintures Ventrières. Extr. de l'Album des Ceintures Maillots.

— Franco sur demande —

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Passard.; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

Avis Utile

La gêne respiratoire, l'oppression, l'essoufflement la toux opiniâtre qui persistent après une bronchite ou une pleurésie disparaissent rapidement en employant la Poudre Louis Legras, ce remède incomparable qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Le soulagement est instantané, les complications sont évitées et la guérison définitive survient rapidement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

SOURDS

Vous pouvez désormais triompher de votre infirmité et **entendre comme tout le monde sans opération** par la méthode **HARRYS** **l'Eminent Spécialiste de Paris** en prothèse auriculaire 95, rue des Boulets, Paris (XIe).

Grâce à cette remarquable découverte, **des milliers de sourds ont retrouvé la joie d'entendre !** En voici quelques-uns, pris au hasard :

M. Besson Joannès, à St-Maurice Dargeoire (Rhône)

M. Pistouelle P. à Castelsarrasin (T. et G.)

M. Ragain Hippolyte, à Goux par Dôle (Jura)

M. Gros Fernand, à Mazamet (Tarn)

Si vous avez tout essayé sans résultat, n'hésitez pas à rendre visite à **M. HARRYS** qui vous donnera des preuves incontestables de la valeur de sa méthode et qui recevra **gratuitement** de 9 heures à 5 heures à :

Sisteron, lundi 27 août, hôtel des Acacias.
Digne, mardi 28, hôtel Boyer-Mistre.
Manosque, mercredi 29, hôtel Pascal.
Aix-en-Provence, jeudi 30, hôtel de la Mule Noire.
Pertuis, vendredi 31, hôtel de Provence.
Apt, samedi 1e septembre, hôtel du Louvre.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte qu'il ne coure aucun risque ? Achetez des *Bons de la Défense Nationale*. Voici à quel prix on peut les obtenir immédiatement :

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	99 75	99 »	97 75	95 »
500 »	498 75	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 50	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,975 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs Bureaux de Poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires. etc.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.

PUBLIE LE DIMANCHE

Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 à 24 pages — *Le No ordinaire et le Magazine réunis* — **30** cent.

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements:
Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.

Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE:
Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR
Trois mois 2 fr. 50 | Six mois 4 fr. 50 | Un an 8 fr.

Abonnement spécial au No ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

EXPOSITION INTERNATIONALE

des **Arts Décoratifs** et **Industriels Modernes**

ÉMISSION de **2.000.000** de **Bons** à **Lots** de **50** fr.

Donnant droit à **20** Tickets d'entrée de **2f50** et à réductions sur Chemins de fer et Théâtres.

TABLEAU DES LOTS :

4 Lots de	1 MILLION de fr.		4.000.000 fr.
2 —	500.000 fr.		1.000.000 fr.
46 —	100.000 fr.		4.600.000 fr.
10 —	50.000 fr.		500.000 fr.
726.000 —	100 fr.		72.600.000 fr.
Soit 726.062 Lots pour			82.700.000 fr.

1er Tirage le 6 Août 1923.

Les tirages et le paiement des Lots auront lieu au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Souscription ouverte dès le 16 Mai 1923 jusqu'à concurrence des Bons disponibles.

On peut souscrire par Correspondance.

En vente à la librairie LIEUTIER.

TUBERCULEUX **GUÉRIS** par le traitement à base d'*ELIXIR DUPEYROUX* : *Mlle Marthe BOMBARDE, à Granges-s/-Valognes (Vosges)*, souffrait depuis 1918 de coxalgie tuberculeuse droite et de lésions pulmonaires, suivant le diagnostic des majors de l'hôpital de Bruyères. La malade ne pouvait se tenir debout et éprouvait de violentes et continuelles douleurs dans la hanche et le genou droits. Commença le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX en novembre 1919. Quatre mois après, *Mlle BOMBARDE* put se lever et marcher avec des béquilles. En novembre 1920, elle marchait sans béquilles et se considérait comme parfaitement guérie (lettre du 25 juillet 1921). Le 31 janvier 1922, *Mlle BOMBARDE* écrit que sa guérison est bien définitive et le confirme encore, le 16 janvier 1923 ; *M. Gaston CHANDON, peintre 86, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine (Seine)*, souffrait depuis janvier 1920 de congestion pulmonaire avec étouffements, quintes violentes, suivies de crachements de sang, transpirations nocturnes, oppression, appétit défaillant, manque total de forces l'obligeant à garder le lit. A commencé le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX le 28 février 1920. Son frère écrivait le 25 mars 1920 qu'il commençait à se tenir debout et à marcher seul, il toussait et crachait beaucoup moins, mangeait mieux et dormait ses nuits entières. Guéri en mai 1920, la guérison est définitive, comme l'attestent la lettre du 7 mars 1921 et celle du 21 janvier 1923, où *M. CHANDON* déclare qu'il va très bien, malgré que son métier l'oblige à travailler dans les courants d'air ; *M. Léon JOLY, 32, Rue d'Assas, à AIRE-sur-la-LYS (Pas-de-Calais)*, souffrait depuis l'âge de 11 ans de ganglions tuberculeux du cou. A 12 ans on l'avait opéré inutilement, puis en 1907, survint une péritonite tuberculeuse, laquelle fut suivie de congestion pulmonaire double et bronchite chronique. Les ganglions du cou grossirent à tel point, que, par la compression qui s'en suivit, le malade ne voyait plus clair et ne pouvait plus se conduire. Le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX fut commencé en mars 1918. Quelques semaines après, l'appétit et la vue revinrent, les maux de tête, la toux, les expectorations disparurent, les ganglions diminuèrent. En octobre 1919 le malade était complètement guéri et avait repris 13 kilogs. Cette guérison s'est maintenue car les lettres écrites par *M. JOLY* les 9 décembre 1919, 7 janvier 1922, et 28 janvier 1923, témoignent que sa santé continue à être excellente. — Le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, envoie gratis et franco, sur demande, sa Méthode Nouvelle de *Traitement des Tuberculoses* avec un questionnaire pour *Consultations Gratuites* par correspondance. Il expédie à domicile, par poste, un grand flacon d'Elixir DUPEYROUX, contre 11 francs en mandat-carte. — Consultations, 5, Square de Messine, Paris, tous les jours, non fériés, de 14 heures à 16 heures.

Pour vos Photographies et Agrandissements

adressez-vous à

Raybaud

photographe

98, Boulevard Gassendi, à DIGNE

Succursale, Librairie CLERGUE à SISTERON

Dans votre intérêt méfiez-vous

des soi-disant photographes et des courtiers qui viennent jusque

chez vous

vous offrir des Agrandissements

gratuits

personne ne peut travailler

pour rien

M. **RAYBAUD**, opèrera à SISTERON, le lundi 27 Août

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

Médaille de Vermeil — 9, Boulevard Gassendi, DIGNE — Médaille d'Or

Dèpot de chapeaux Panama, Equateur et Pèruvien - Blanchisssage de Panama

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisteri

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

Faites Répare

Vos AUTOMOBILES - VOITURES
CAMIONNETTES - CAMIONS
au

Garage Moderne

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence — SISTERON

POHANGE

Représentant les meilleures marques d'Automobiles
Camionnettes et Voitures RENAULT de 6 à 40 H
Cyclecars MATHIS et SALMSON
les plus rapides et les plus robustes

TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

Location de camion à a journée -:- Prix réd

OCCASION :

STOCK de Voiturettes, Voitures, Camionnettes
Camions de 2 à 5 tonnes.

PARFAIT ETAT -:- VENDU AVEC GARANTIE

LE TRESOR-CAPITALISATION

Société de Prévoyance Mutuelle

LE TRESOR-VIE

Société d'Assurances sur la Vie à forme Mutuelle

Entreprises privées assujetties au contrôle de l'état
Gérées par le TRESOR-IMMOBILIER
(Anciennement le TRESOR-GESTION)
Compagnie Anonyme pour favoriser toutes Institutions de Prévoyance et la Construction de Maisons d'Habitations au
Capital de **2.000.000** de fr. entièrement versé

Siège Social - PARIS - 10, Rue Maubeuge

Direction Régionale :
47, rue Saunerie - SISTERON

MAISON FONDÉE EN 1880

IMPRIMERIE -- LIBRAIRIE -- PAPETERIE
— MAROQUINERIE ---

ARTICLES de FANTAISIE et de BAZAR

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Fournisseur des principaux Etablissements Scolaires

Livres scolaires et classiques,
Cahiers *Le Sisteronnais* et *la Cigale*, papier de 1e choix, propriété de la maison Lieutier.
Encres noire et de couleur,
Cahiers de dessin et de musique,
Boites de compas et de peinture,
Papier à lettre fantaisie et ordinaire

Tous les parfums, toutes les crêmes

Factures - Têtes de lettres - Cartes, d'adresse et de visite - Enveloppes
Carnets à souches - Régistres,
Affiches de tous formats,
Prospectus - Programmes.

Albums à dessin - Portefeuilles.
Serviettes - Musettes - Plumiers,
Crayons noirs et de couleurs, règles
Romans - Livraisons

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON